

Bulletin N° 385

Septembre 2020

Marché d'Aoste le mardi 15 septembre 2020

L'AVIVO Lausanne a le plaisir de reprendre certaines activités dont les sorties en car si appréciées. Nous vous proposons une course au marché d'Aoste **le mardi 15 septembre 2020**. Nous nous réjouissons de vous y retrouver et vous souhaitons d'ores et déjà une agréable découverte.



Le port du masque est recommandé pendant le voyage dans le car.

Accompagnatrice : Janine.

Prix : CHF 45.- pour les membres CHF 49.- pour les non-membres.

Inscription au bureau 021 312 06 54.

Programme :

08h00 : Départ du Vélodrome, Lausanne

09h30 : Pause café-croissant à Bourg-St-Pierre

11h05 : Arrivée à Aoste

Temps libre au marché d'Aoste et repas de midi libre

16h00 : Départ et retour à Lausanne

COMMUNICATIONS DIVERSES

Action impôts :

La permanence « impôts » de l'AVIVO Lausanne est fermée depuis le 27 août. Cependant, deux journées de permanence supplémentaires exceptionnelles sont prévues les 25 et 29 septembre, exclusivement pour nos membres qui n'auraient pas encore eu la possibilité de remplir leur déclaration d'impôts.

.....

Le scrabble reprend dès le lundi 14 septembre avec un nombre limité de participants.

Les marcheurs du lundi ont repris des escapades par petits groupes.

Les joueurs de **pétanque** sont actifs sur nos terrains d'Ouchy, chemin des Pêcheurs 1.

La gymnastique a elle aussi recommencé ses rencontres.

Dans le cadre de ses travaux, **le groupe Aînés dans la Ville** rencontrera David Rodriguez, coordinateur en matière d'accessibilité universelle de la Ville de Lausanne, le 1^{er} octobre prochain de 14h00 à 16h00.

David Rodriguez présentera sa mission, les résultats obtenus à ce jour ainsi que les perspectives qui s'annoncent pour l'année à venir. De son côté, notre groupe présentera ses actions et ses projets et nous prévoyons une discussion nourrie autour du thème de l'accessibilité dans notre ville.

Dans la limite des places disponibles de la salle où nous serons reçus, 4 personnes, membres de l'AVIVO, peuvent se joindre au groupe. Il reste 3 places disponibles. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer au secrétariat de l'AVIVO Lausanne, au 021 312 06 54.

MARDI 13 OCTOBRE 2020

**DEGUSTATION DE RACLETTE AU CHATEAU DE VILLA
(SIERRE)**

Venez déguster et partager un moment de convivialité en vous laissant tenter par une raclette du Valais. Une expérience mémorable garantie, au cœur de la tradition helvétique !



Le fromage a longtemps été le principal aliment de base des habitants des alpages. En Valais, les premières traces écrites de cette mode de préparation de fromage datent de l'an 1574. Il fallut attendre le 20^{ème} siècle pour que la raclette devienne un plat national suisse.

Programme :

10h00 : Départ Parc du Vélodrome

11h45 : Arrivée à Sierre au restaurant « Château de Villa »

12h00 : Repas de midi. Au menu, raclette du Valais

14h45 : Nous quittons la table. Temps libre !

15h15 : Nous rejoignons le car pour le retour au bercail.



Prix membre : Chf 75.-

Prix non membre : Chf 82.-

**RACLETTE =
BONNE SURPRISE**
Dans le bulletin N°385 s'est
introduite une erreur sur les
prix.

Le prix de la course comprend le trajet en car et la raclette (les boissons ne sont pas comprises dans le prix).

**Accompagnatrice : Janine. Inscription au bureau de l'AVIVO Lausanne
021 312.06.54**

Les aînés se montrent prudents

En cette période étrange de pandémie, médecins et autorités reconnaissent combien fut et reste salutaire l'attitude de prudence des personnes ayant besoin de protection comme les aînés. C'est une belle reconnaissance des efforts ainsi réalisés durant des mois alors que les statistiques dont on nous abreuve jouent actuellement un rôle anxiogène. L'AVIVO elle aussi joue la prudence et suit attentivement les directives. Pour éviter qu'il y ait plusieurs visiteurs à la fois dans nos locaux, les portes sont fermées à clé mais nous répondons aux coups de sonnette. Vous êtes bien sûr les bienvenus et vos visites nous font plaisir.

Durant la période des impôts qui vient de se terminer, nos collaboratrices et les bénévoles sous la houlette de Patrizia ont accompli un travail remarquable. Des semaines supplémentaires de permanences ont permis d'accueillir près de 3'000 contribuables tout en respectant scrupuleusement les règles sanitaires. Un exploit en cette période de coronavirus. Merci à tous et à toutes.

Ce travail permet une fois de plus de constater combien primes d'assurance, loyer et impôts constituent l'essentiel des soucis financiers de nombre de retraités. Les frais fixes augmentent mais pas les rentes...

Le revenu disponible s'amenuise et beaucoup de frais de santé ne sont pas ou peu remboursés. Selon l'OCDE, la Suisse est le pays européen qui exige la plus grande participation des patients aux frais de santé, sans parler de la LAMal. En outre, un retraité sur cinq ne peut vivre de sa retraite et doit demander de l'aide. En comparaison avec d'autres cantons, notre canton est particulièrement glouton concernant les impôts imposés aux retraités. L'AVIVO ne manque pas de le relever et de le fustiger dans le rapport annuel qu'elle adresse aux autorités cantonales.

En ce qui concerne les retraites et les primes d'assurance, elles sont à l'agenda des chambres fédérales, ce qui n'est pas sans inquiéter l'AVIVO. Le conseil fédéral vient de sortir de son chapeau l'idée d'exiger des assurés qu'ils ne consultent des spécialistes qu'avec l'accord de leur médecin de famille. Un milliard d'économie pour les assureurs et aucune compensation offerte aux assurés pour la perte du libre choix du médecin... Quant aux retraites et au flageolant deuxième pilier, on entend chanter sur tous les tons l'augmentation de l'âge de la retraite. Une dérive inacceptable que l'AVIVO combat depuis des années. Nous aurons l'occasion d'y revenir. En attendant pas de découragement. **Signez et faites signer l'initiative pour une 13^{ème} rente AVS.**

Profitez de l'été et prenez bien soin de vous.

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger